



18 mars un succès en demi teinte ?	page 1
Union des Industries et Métiers de la Métallurgie	page 2
Défense de l'emploi chez Renault Trucks : Tous concernés	page 2
Désavoué par les parlementaires, Michel Sapin s'acharne	page 3
Coordonner les luttes dans les hôpitaux	page 3
30% des agents des finances publiques en grève	page 4
Quand un gouvernement de « Gauche » prône l'austérité	page 4
Les Postiers en action	page 5
SOLIDAIRES CALVADOS prépare le congrès national	page 5
Le radon, c'est incolore, c'est inodore mais ça peut tuer	page 6

## EDITO

### 18 MARS UN SUCCES EN DEMI TEINTE ? VOIRE !!

Un millier de manifestant-e-s à CAEN, 250000 annoncé-e-s pour la France entière, ce n'est certes pas un raz de marée et **SOLIDAIRES** ne peut s'en satisfaire bien évidemment au vu des enjeux.

Il n'empêche, cette journée est riche d'espoirs, même si l'impatience de nos militant-e-s, de nos adhérent-e-s et de nos sympathisant-e-s se traduit trop souvent par un regard critique sur ces symboles incontournables, et présentés comme hors du temps, que sont les débrayages de quelques heures, au mieux ces grèves d'une journée sans lendemain ou ces manifestations et rassemblements qui leur paraissent sans perspectives.

A ceux-ci, et avec tout le respect qui leur est dû pour leur travail de terrain, leur engagement sans succès immédiat, nous rappelons que la rue, elle s'occupe ! et que si ce n'est pas celles et ceux qui refusent la réaction, le libéralisme, la casse des solidarités, et bien sont les autres, les forces réactionnaires, l'extrême droite qui foulent le pavé.

Alors oui, contre le défaitisme qui risque de miner y compris nos rangs osons le dire, le 18 mars participe à une reconstruction de l'espace syndical et politique nécessaire pour vaincre le libéralisme et sa forme actuelle, l'austérité imposée aux classes laborieuses alors que les dividendes des capitaux s'enflamment. C'est dans cet esprit qu'il nous faut aborder le 12 avril en essayant d'envoyer des délégations à la marche contre l'austérité.

La reconstruction du paysage syndical est en cours. La valse hésitation de Le PAON le démontre, qui se demandait si cette journée devait être sous le signe du refus du pacte « d'irresponsabilité » proposé par le gouvernement au MEDEF ou bien une journée uniquement pour les salaires, l'emploi etc..

Son ralliement de dernière heure pour interpeller clairement les responsabilités d'un gouvernement qui trahit ses électeurs confirme l'émergence d'un débat à l'intérieur de son organisation.

La CGT, dans son ensemble, devra choisir entre une direction confédérale qui fait les yeux doux à la CFDT réformiste ou la réalité de ses équipes de terrain qui chaque jour se battent contre la politique du gouvernement et de l'Europe libérale dans l'unité le plus souvent avec les militant-es de **SOLIDAIRES**.

Et les alliances qui se dessinent, chaque jour entre Force Ouvrière, la FSU, la CGT et **SOLIDAIRES** depuis la signature de l'ANI par les forces du défaitisme et de la collusion de classes, sont porteuses d'espoir pour construire enfin ce rapport de force nécessaire pour renverser le poids du Marché.

**SOLIDAIRES** y prend toute sa place avec ses adresses aux forces militantes se revendiquant du changement pour construire l'unité.

Cela prendra encore du temps et ses militant-es ne doivent pas se décourager car leur détermination pour imposer leur organisation dans les entreprises et dans les localités a contribué à la réaffirmation d'un syndicalisme de classe qui retrouve son panache.

# On lâche rien : **les Solidaires en action!**

**UIMM**

**Union des Industries et Métiers de la Métallurgie - Basse-Normandie**

Nous sommes représentatifs dans la branche « métallurgie du Calvados » et nous aurons une délégation de 5 personnes qui participera désormais aux négociations de la branche.

La première réunion aura lieu le vendredi 11 avril 2014 « négociation sur les salaires minima » **Solidaires** sera représentée par une délégation de SUD Industries.



## Défense de l'emploi chez **Renault Trucks** : Tous concernés

A Lyon, le 3 mars en CCE, puis à Blainville le 4 mars en CE, la direction nous a présenté son sinistre plan dit : « projet de réorganisation » de Renault Trucks SAS et ses incidences sociales avec **508 postes CDI de supprimés, soit 5.6% sur un effectif de 8959 CDI.**



Pour le site de Blainville d'après le document fourni par la direction, nous avons comptabilisé **122 postes supprimés soit 6,5% sur un effectif de 1884 en CDI.** Inversement, 15 postes devraient être créés et viendront en déduction, **soit au total 107 postes supprimés.**

Le site de Blainville sera modifié en profondeur en passant d'une organisation de deux usines à un retour à une organisation par centres.

- Un centre Emboutissage (*Activité de Vénissieux qui reste sous le management de Blainville*).
- Un centre Assemblage réunissant le montage VI, le garnissage, les faisceaux et les activités composants.
- Un centre Logistique.

Ce redécoupage engendre à lui seul 12 suppressions de postes et entraîne par cascade d'autres suppressions de postes.

**Sud Solidaires** demande qu'il n'y ait **aucun licenciement sec**

### **ANI, un Accord scélérat.**

La loi dite « Sécurisation de l'emploi » signée par la CFDT et la CFE/CGC modifie les textes concernant les plans sociaux avec la possibilité d'un « accord majoritaire ». L'employeur pourra :

- Augmenter le temps de travail.
- Baisser les salaires sur deux ans sans garantie pour l'emploi.
- Imposer une mobilité interne sans limites du nombre de kilomètres, de temps de transport...

La défense individuelle des salariés est fragilisée. En effet, le salarié qui refusera une clause de mobilité sera licencié pour motif personnel.

**C'est pourquoi **Sud Solidaires** continue de proposer des intersyndicales, de forger l'unité de toutes les catégories et d'inviter tout le monde à rejoindre l'action ! Pour **Sud Solidaires** il est essentiel de combattre de toutes les manières, avec toutes les forces, dès maintenant tous les plans qui vont fragiliser le site et supprimer nos emplois !**

## Désavoué par les parlementaires Michel Sapin s'acharne contre l'Inspection du travail !

Depuis son arrivée au ministère du travail Michel Sapin cherche à mettre en œuvre un plan de restructuration de l'Inspection du travail visant à réduire les effectifs de contrôle et remettre en cause l'indépendance des agents de contrôles.

La mise en œuvre de cette réforme va éloigner de l'Inspection du Travail de la

demande sociale émanant des travailleurs et renforcer le contrôle de la hiérarchie du ministère (largement favorable aux demandes du patronat) sur l'action des inspecteurs et contrôleurs du travail.

Depuis plus d'un an les agents de l'Inspection du travail avec le soutien des camarades de l'interpro se mobilisent contre cette restructuration

(envahissement de comité de direction, grève, participation aux manifestations interprofessionnelles, interpellation des parlementaires...).

Cette mobilisation a conduit les parlementaires à faire retirer de la loi sur la formation professionnelle et la démocratie sociale l'article 20 concernant la restructuration de l'Inspection du travail.

En réponse, le ministre a décidé de transcrire l'organisation structurelle de l'inspection du travail dans un décret moins de deux semaines après le rejet du texte par le parlement ! C'est une véritable provocation de la part du ministre qui foule aux pieds la volonté exprimée par le parlement.

Le déni de démocratie dont fait preuve le ministre n'entame pas notre détermination à lutter contre le projet de décret de réorganisation de l'inspection du travail.

**Pour une Inspection du travail au service des travailleurs :  
Non au plan Sapin de restructuration de l'Inspection du travail !**

## Coordonner les luttes dans les hôpitaux

C'est l'ambition de la section SUD de l'EPMSM qui continue à se battre avec la CGT pour refuser le plan de redressement financier que veulent imposer direction et ARS à l'hôpital psychiatrique, au détriment de l'emploi et des conditions de travail.

### APPEL A UNE ASSEMBLEE GENERALE NATIONALE LE 4 AVRIL 2014 A L'EPMSM DE CAEN

Partout en France, les hôpitaux souffrent des mêmes maux : difficultés financières, et les directions imposent les mêmes remèdes : suppression de RTT, suppression d'emplois, fermeture de lits, de services...

Le ras le bol des personnels hospitaliers, considérés comme simple variable d'ajustement, est palpable à en juger par la multiplication des hôpitaux en lutte.

Aujourd'hui, l'heure n'est plus seulement à la contestation hôpital par hôpital, ni au repli dans sa boîte, mais bien de donner une réponse nationale à un problème national.

C'est pourquoi l'intersyndicale CGT-SUD, avec les personnels mobilisés de l'Etablissement Public de Santé Mentale de Caen se propose de réunir en Assemblée Générale tous les représentants des hôpitaux qu'ils soient ou non en lutte, syndiqués ou non, ou de toutes appartenances syndicales, le vendredi 4 avril 2014 à Caen.

30% (34,32% dans le Calvados) des agents de la Direction générale des finances publiques (DGFIP) étaient en grève ce jeudi 20 mars 2014 à l'appel de l'intersyndicale Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, FO DGFIP et CFDT Finances Publiques.

Cette journée de grève et de manifestations avait pour objectif de défendre un service public essentiel au fonctionnement de l'action publique et à la vie en société qui a payé un très lourd tribut en matière d'emplois (30 000 postes ont été supprimés depuis 2002) et de conditions de travail (car

*dans le même temps, la charge de travail a explosé, tout comme sa complexité).*

Des manifestations et rassemblements étaient organisés à Paris et en région : plusieurs milliers d'agents des finances publiques ont ainsi défilé en France ce jeudi. A Paris, une manifestation commune avec les douaniers et les agents de la DGCCRF a rassemblé entre 4000 et 5000 personnes.

Les organisations syndicales ont été reçues par Pierre Moscovici et Bernard Cazeneuve. Aucune annonce n'a été faite, le discours minis-

tériel demeure désespérément inchangé. Justifiant le « pacte de responsabilité » et la recherche d'économies budgétaires, le Ministre de l'économie a même clairement laissé entendre que les suppressions d'emplois et la baisse des moyens budgétaires se poursuivront à la DGFIP.

Cette évolution n'est pas seulement inacceptable sur le plan des conditions de travail, elle est intenable en termes d'exercice des missions. C'est pourquoi les organisations syndicales se réuniront pour décider des suites à donner à cette mobilisation.

Quand un **gouvernement de « Gauche »** prône l'**austérité** comme seul viatique à « leur crise », le **Président de Droite du Conseil général du Calvados** s'empresse de **la mettre en application.**

La mise en œuvre de l'austérité est d'ores et déjà d'actualité à tous les niveaux, que ce soit par la restriction des salaires, des pensions, de la protection sociale. Ce sont également les budgets des collectivités territoriales qui passent à la moulinette.

Le président du conseil général du CALVADOS s'en fait le zélé applicateur. Il s'apprête à restreindre d'une façon drastique le financement des prestations légales qui incombent aux départements dans le domaine social.

Notamment en organisant le passage en mode mandataire d'une partie des prestations du maintien à domicile mais également en baissant le plafond pour obtenir l'aide à la

prise en charge financière de ce service de maintien à domicile.

**Ses intentions sont doublement scandaleuses.**

Scandaleuses pour les ayant droits qui verront leur contribution augmentée très fortement et, ou le service qui leur est du diminué voire supprimé.

Scandaleuses pour les salarié-es du maintien à domicile qui se battent depuis tant d'années pour se voir reconnaître dans leur qualification et par leurs conventions collectives.

En recourant à l'accroissement du mandatement - c'est-à-dire que les professionnel-les n'auront plus pour employeur l'association ou le CCASS qui organisent leur travail, mais des multi-employeurs qui seront les

personnes auprès de qui ils/elles interviennent (*ce qui existait déjà trop fortement*) - le président du Conseil général renforcera encore la précarité qui touche déjà nombre de ces professionnel-les.

Aujourd'hui le Président du Conseil général s'apprête à donner les coups les plus bas aux personnels du maintien à domicile et à leurs usagers. Mais demain, nous pouvons nous attendre - si la riposte n'est pas à la hauteur des enjeux - à ce que le Département se prépare à réduire à peau de chagrin les prestations extra-légales dans lesquelles il s'est engagé au fur et à mesure de la construction de la protection de l'enfance.



# Les Postiers en action

Les revendications portées alors se retrouvaient pleinement dans celles de la grève du 13 mars : remplacement de tous les départs, amélioration des conditions de travail, augmentation des salaires ...

Pour le réseau d'acheminement, nous rajouterons le maintien des sites actuels et l'arrêt des fermetures annoncées. Plus de 2000 emplois sont aujourd'hui menacés avec ce projet massif de fermetures.

Filière comptable : plus de 1000 emplois qui ont disparu en moins de 10 ans ! Grâce à ces restructurations incessantes, La Poste réalise tous les ans des bénéfices : 627 millions en 2013.

Courrier : La sécabilité depuis plusieurs années a pris le pas sur le volant de remplacement. Cette solution de facilité ouvre la porte à toutes les dérives de la part des directrices d'établissement.

Dans son plan d'économie la direction du courrier s'attaque au secteur de l'immobilier et les annonces de regroupement de sites se multiplient une fois de plus au détriment des agents.

Le 13 mars une centaine d'agents étaient en grève en Basse-Normandie.



## SOLIDAIRES CALVADOS prépare le congrès national

Entre 50 et 60 militants se sont retrouvés le 14 février pour préparer le congrès national. Les 5 résolutions ont pu être abordées malgré un laps de temps assez court. Les syndicats présents l'avaient préparé en amont et de nombreux amendements ont été proposés, ce qui prouve l'intérêt et l'investissement des militants pour ce congrès national qui va décider de nos orientations pour les 3 ans à venir.

Il nous faudra décider des amendements que nous voulons maintenir avant le 30 avril. Les résultats de la commission des résolutions nous parviendront après le CN des 9 et 10 avril.

**Un bureau élargi à tous les syndicats se tiendra le mardi 22 avril à 17h pour en décider.**

Le congrès national se tiendra du 02 au 6 juin 2014 à Dunkerque.



## Agenda des réunions



**Commission Fonction Publique:**

11 avril à 10h au local

**Bureau élargi préparatoire au congrès national :**  
mardi 22 avril à 17h au local

**Comité départemental:**  
Vendredi 23 mai 2014 à 13h45 au local

**Congrès local:**  
Vendredi 20 juin de 9h à 17h salle Pierre Esnault

### Notez dès à présent:

Nous venons d'aménager un nouveau local interpro plus grand au :

**8 rue Ampère  
à Cormelles le Royal.**

Ces nouveaux bâtiments nous permettent de mettre à la disposition de nos équipes un lieu de réunions et de contacts.

En 1987, le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a reconnu le radon comme étant un cancérigène pulmonaire pour l'homme. En effet il constitue la **deuxième cause de cancer pulmonaire** au même niveau que le tabagisme passif. Selon les évaluations de risque publiées en 2007 par l'Institut de veille sanitaire, entre 1200 et 3000 décès par cancer du poumon seraient attribuables chaque année à l'exposition domestique au radon.

Les particules du radon sont inhalées avec l'air respiré et se déposent dans les poumons. En traversant les tissus, tels les bronches ou les poumons, ces rayonnements peuvent entraîner des lésions dans les cellules et provoquer des mutations des gènes. Plusieurs dizaines d'années peuvent s'écouler entre l'irradiation et l'apparition d'un cancer<sup>1</sup>.

**Sud éducation**, **Solidaires** et la Confédération Syndicale des Familles du Calvados ont organisé une conférence de presse à Condé/Noireau le 30 janvier 2014 pour informer la population du risque "radon" auquel sont exposés les enfants qui fréquentent les collèges et lycée de la région Condé/Vire dans lesquels les autorités ont relevé des concentrations anormales de radon, plus de 400 Bq/m<sup>3</sup>.

Pourtant les communes (écoles élémentaires), le conseil général (collèges) et le conseil régional (lycées) sont tenus de faire des mesures de radon, de les communiquer et de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique des salariés et des personnes qui fréquentent les lieux. Par conséquent l'Education Nationale et les collectivités territoriales doivent mettre en œuvre toutes les dis-

positions d'ordre technique et/ou organisationnel pour réduire l'exposition des personnes à un niveau aussi bas que possible.

Il faut savoir qu'une personne exposée à un risque, ici le radon gaz toxique, à son insu peut porter plainte.

Le radon est présent dans le Calvados, reconnu département prioritaire en la matière en 2004 mais nous pouvons raisonnablement penser qu'il y en a aussi dans le département de l'Orne à deux pas de Condé et dans la Manche.

1 - L'OMS a souligné les risques de cancers à partir d'une concentration de radon de 100 Bq/m<sup>3</sup>. La réglementation française définit un niveau d'action de 400 à 1000 Bq/m<sup>3</sup> (seuil de précaution) et un niveau d'action pour plus de 1.000 Bq/m<sup>3</sup> (seuil d'alerte).



### Journal, nouvelle formule ?

8 rue Ampère  
14123 Cormelles le Royal  
Téléphone : 02 31 24 23 36  
Tarif com. locales : 09 79 03 13 95

Mel : [syndicatssolidaires-bn@orange.fr](mailto:syndicatssolidaires-bn@orange.fr)  
Directrice de la publication : Danièle Morvant  
Mensuel  
Prix public : 1 euro - Imprimé par nos soins

Nous tentons une formule plus « digeste » de bulletin départemental. Merci aux syndicats de faire remonter vos remarques.

Si cette formule vous convient, vous pouvez nous faire parvenir vos tracts, articles et nous essaierons de les résumer pour en faire un article **sous votre contrôle bien entendu**. Si vous souhaitez rédiger vous-mêmes un article : pas plus de 2000 signes. Et bien entendu une photo peut-être la bienvenue.

Envoi à [syndicatssolidaires-bn@orange.fr](mailto:syndicatssolidaires-bn@orange.fr)